Procès-verbal du C.A. du Mercredi 17 Novembre 2021 à 19 H

En vidéo conférence

Présidente ff: Reterre Dominique

Administrateurs: P. Schmets, D. Van Bever, A.M. Habets, Davaux E.,

Vandenbemden F

<u>Invités permanents</u>: Carlier P – Gruselin R – Achten P- Lycoops T – Hourlay M

Responsable cellule: Valentin B – Loppe M

Excusés: Didembourg C – Brozak D

H. Vleminck (D.T) présent comme invité.

Cellule technique.

Le D.T donne des précisions sur le programme suivi et les activités réalisées lors des derniers stages et donne des précisions sur la mauvaise communication interne avec le service administratif ayant pour conséquence un forfait pour une des rencontres de la sélection.

Il fait un bref résumé sur la réunion de la cellule des entraineurs qui s'est tenue le 8 novembre dernier. Pour lui, cette réunion fut très constructive et à permis à chacun de s'exprimer.

Il donne quelques précisions et commentaires sur le contenu de la réunion qui s'est tenue pour fixer le cadre de travail de X. Flamme et candidats retenus pour intégrer la cellule des entraineurs. Outre le problème financier et le statut proposé qu'il faut encore solutionner, il trouve que l'approche systémique ainsi que le contenu présenté est trop large et qu'il va falloir dégager des priorités dans tous les sujets abordés . Suite à cette réunion, attendre leurs projets avant de finaliser les accords et contenu de leurs missions et travail au sein de la FVWB.

Il propose de faire une réunion avec les formateurs car il estime qu'il y a problème de qualité et surtout de mise à niveau pour certains qui n' actualisent pas leurs cours.

Suite à ces nombreux contacts avec l'Adeps, il nous informe que les changements et adaptations proposés dans le plan programme sont acceptés et que l'on pourra prétendre à la même somme au niveau subside. Pour la formation des cadres, une augmentation des subsides est envisageable.

Il donne aussi quelques précisions sur le projet de la nouvelle convention avec la Ligue Handisport qui pour lui sera difficilement réalisable . Celle-ci sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion .

Debriefing de l'interprovince du 11 novembre à Mont/Marchienne.

Dans l'ensemble, très bonne organisation et satisfaction tant du côté des organisateurs que des participants. Quelques changements sont à prévoir pour la prochaine organisation.

Quid des 2 prochains » inter-provinces » qui doivent être organisés par le B.C et le B.W ?

T. Lycops informe que son entité organisera celui du 16 avril 2022 à la salle Mounier à Woluwé mais qu'il n'a encore rien de décidé avec le BW pour celui de janvier.

Diverses réflexions autour de la table :

Faut-il l'organiser vu que dans certaines entités des rencontres de championnat sont programmées ce week-end ?

Vu la difficulté pour trouver une salle, qui pourrait suppléer pour l'organisation?

A.M Habets prévient que l'entité de Namur s'est proposée pour l'organisation de janvier.

- P. Achten informe qu'il peut aussi se renseigner pour la disponibilité de la salle à Verlaine
- R. Gruselin informe qu'il va aussi voir si la salle de Libramont serait disponible.

En finalité, la volonté de tous étant d'organiser le Dimanche 9 janvier cet inter-provinces.

Une ligne du temps pour fixer les endroits de cette compétition pour les futures années sera présentée lors d'un prochain CA afin d'éviter de rencontrer à nouveau les problèmes actuels.

Règlement complémentaire championnat FVWB - Saison 2021-2022.

Début septembre 2021, le CA de Volley Belgium a avalisé le processus de montées et de descentes dans les 4 séries nationales (voir site de Volley Belgium). Vu le nombre de places vacantes tant en Volley Belgium qu'en FVWB (notamment séries incomplètes en Promotion Hommes), le CA de la FVWB a donc dû adapter son règlement complémentaire en sa séance du 29/09/2021 En fonction du nombre de descendants de VB moins importants que les années futures, du nombre plus importants de montants en Dames et afin d'éviter un trop grand nombre de montants en N3 et de limiter l'impact sur les AOC, le processus des montées et descentes a été adapté sans modifier les montants et les descendants fixes prévus.

Ainsi, dans certains cas de figure, pour 2022-2023, des séries de 11 équipes en dames et en messieurs pourront être constituées. Toute équipe FVWB évoluant en VB déclarant forfait général ou demandant de ne plus évoluer à ce niveau ou ne s'inscrivant plus dans les compétitions de VB retourne dans son AOC.

Suite aux remarques faites par F Vandenbemden, un nouveau texte avec l'intégration de ces changements est proposé.

Le CA approuve le fichier Excell (fixant la composition des séries pour la saison 2022-2023) se trouvant dans ce document.

Vote: 6 OUI

E. Davaux et F Vandenbemden doivent se mettre d'accord sur les changements à faire dans le texte afin de présenter un document final complet qui sera validé par le CA avant parution sur le site et expéditions aux clubs.

Volley Belgium.

M. Loppe rapporte les problèmes qu'il rencontre en tant que membre de la C.N.R de V.B.

Pour la Xème fois, il informe des problèmes rencontrés lors des demandes de changement par les équipes de la FVWB évoluant en championnat V.B : un site unique pour les 2 championnats étant une priorité pour résoudre ces problèmes.

Il donne aussi des explications sur la programmation des matchs de barrage qui devraient se dérouler le 1^{er} mai suite aux reproches qui lui sont adressés vu que le CA lui avait demandé d'éviter cette date qui est dans plusieurs entités réservée aux finales de la coupe.

D. Van Bever fait rapport du problème rencontré lors du dernier CA de VB au sujet d'un vote pour la désignation d'un membre pour la commission d'arbitrage. Des reproches sont adressés à F Vandenbemden pour sa prise de position dans ce vote qui semble ne pas correspondre aux accords pris avant la réunion. Ce dernier s'en défend et donne toutes les explications nécessaires pour justifier son choix.

Vu qu'un nouveau vote pour cette désignation aura lieu lors d'un prochain CA de V.B , D. Van Bever demande la confiance du CA pour le maintien de sa position.

Vote: 5 OUI 1 NON

Version finale des modifications du ROI à présenter à l'AG.

Les quelques changements demandés lors de la précédente réunion ayant été intégrés dans les textes de modification du ROI rédigés par les membres et les responsables de cellules, le CA marque son accord pour présenter en son nom ces modifications au vote de la prochaine AG.

Situation Covid.

Pour le niveau VB ,prise de connaissance des directives mises en place et du nombre de cas covid nécessaires pour obtenir une remise de la rencontre .Débat et discussion sur le sujet qui se termine par un vote (6 OUI – 1 NON)

Pour le niveau FVWB, T Lycoops avait proposé un texte qui est analysé et débattu.

Le CA s'accorde sur la base suivante : « Remise de matchs : au moins 2 joueurs/joueuses de l'équipe sont cas Covid (positif ou en quarantaine)

Vote: 6 OUI

Approbation des PV.

Reportés à la prochaine réunion car un membre estime ne pas avoir eu assez de temps pour faire ses remarques.

Divers.

- Liste de force : réunion d'un groupe de travail réunissant les responsables des rencontres des entités prévue pour le 30 novembre.
- ♣ Informations sur l'engagement d'une employée administrative dans le cadre APE.
- Quid de la situation au niveau du personnel ? Un cadastre des besoins et des tâches à effectuer est prévu afin de réorganiser les services.
- ♣ Buts de la fédération ? question récurrente mais difficile de donner une réponse dans les conditions actuelles suite aux différents changements dans le CA.
- ♣ R. Gruselin pose la question de savoir si le CA de la FVWB pourrait révoquer un invité permanent. La réponse est non car ce dernier est désigné par son entité.
 - Il demande aussi des précisions sur l'engagement de la fédération dans la journée de l'inclusion qui doit se dérouler prochainement à Libramont et organisée par la députation de la province du Luxembourg. Des certitudes lui dont données que tout est prévu et que la FVWB sera bien présente à cette journée avec un atelier de « volley assis ».
- ♣ P. Schmets informe que:
- la liste des amendes a bien été envoyée et facturée aux clubs,
- le return aux provinces et les subventions pour les Centres de Développement seront versé dans les prochains jours,
- une évolution dans le nombre d'affiliés (13 065 pour 11 512 l'an dernier à la même époque),
- modification de l'encodage au niveau des affiliations loisirs.

D. Van Bever fait remarquer que la démission de l'administrateur de Namur (T. Biron) n'a
pas encore été actée.
Le CA marque son accord pour acter cette démission dans ce P.V.

La Secrétaire FVWB

HABETS AM